

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE



UN GUICHET UNIQUE

POUR LES **PERSONNES** EN SITUATION
DE **PERTE D'AUTONOMIE** LIÉE
À L'**ÂGE** OU AU **HANDICAP**



LE VIEUX
VOSGES
le 88



VOSGES.FR



LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE [MDA]

- **La MDA regroupe sous une même entité** les services dédiés aux personnes âgées et personnes handicapées de la MDPH et du Conseil départemental.
- **La MDA : un guichet unique** pour les personnes en situation de perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap. Elle mutualise les moyens humains et matériels et les dispositifs d'accueil, de conseil et d'orientation, d'instruction des demandes et d'évaluation de la perte d'autonomie et des besoins de compensation.
- **La MDA s'adresse :**
 - ⊕ aux enfants en situation de handicap ;
 - ⊕ aux adultes en situation de handicap ;
 - ⊕ aux personnes âgées ;
 - ⊕ à l'entourage des personnes fragilisées ;
 - ⊕ aux professionnels :
services et établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires, professionnels de la santé, milieu associatif et représentants des usagers...

MISSIONS & COMPÉTENCES

- **La MDA assure de nombreuses missions au bénéfice des personnes en situation de perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap.**
- **Les MDA assurent un accueil généraliste aux usagers et aux demandeurs. L'expertise métier, l'évaluation et l'instruction des demandes sont assurées par la MDA siège.**
- L'accueil, l'information et le conseil ;
- L'évaluation médico-sociale individualisée ;
- L'aide à la formulation du projet de vie et l'accompagnement de sa réalisation : *maintien à domicile, accueil en établissement, orientation professionnelle des personnes handicapées, scolarisation d'un enfant handicapé, accueil familial des adultes handicapés et âgés, le transport adapté des élèves accompagnés...*
- L'instruction des dossiers de demandes et l'ouverture des droits : *Allocation personnalisée d'autonomie [APA], Aide sociale à l'hébergement des personnes âgées et handicapées, Prestation de compensation du handicap [PCH], Allocation aux adultes handicapés [AAH], Allocation d'éducation de l'enfant handicapé [AEEH]...*
- L'aide et le soutien aux aidants familiaux ;
- Le développement de la coopération entre les partenaires.

UN GUICHET UNIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PERTE D'AUTONOMIE



NEUFCHÂTEAU

39 rue Jules Ferry
Tél. : 03 29 38 53 30
mda-missionclicoest
@vosges.fr
➤ Les lundis, mercredis,
jeudis et vendredis
de 9h à 12h et 14h à 17h

VITTEL

387 rue Saint-Eloi
Tél. : 03 29 38 53 30
mda-missionclicoest
@vosges.fr
➤ Le mardi de 14h à 17h

MDA SIÈGE

2 rue Grennevo - ÉPINAL
Tél. : 03 29 29 09 91
mdph88@vosges.fr
massec@vosges.fr
➤ Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h

ÉPINAL

1 rue de la Préfecture
Tél. : 03 29 38 52 80
mda-missionclicentre
@vosges.fr
➤ Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h

REMIREMONT

8 rue Henri Utard
Tél. : 03 29 38 53 20
mda-missionclicsudest
@vosges.fr
➤ Du lundi au vendredi (sauf
le mardi matin)
de 9h à 12h et 14h à 17h

BRUYÈRES

31 avenue de
Lattre de Tassigny
Tél. : 03 29 38 52 80
mda-missionclicentre
@vosges.fr
➤ Les lundis et mercredis
de 9h à 12h et 14h à 17h

SAINT-DIÉ- DES VOSGES

67 rue de la Prairie
Tél. : 03 29 56 42 88
mda-missionclicnordest
@vosges.fr
➤ Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h



YouTube

JE VOIS LA VIE EN VOSGES.FR

impulsé par le Conseil départemental